

INTERACTIONS ENTRE TORTUES MARINES ET ACTIVITÉS DE PÊCHE

S4 Mercredi 14 novembre 8H30 – 12H30 / A2 Jeudi 15 novembre 9H00-12H30

Animateurs : Michel Nalovic, expert by-catch; Marie France Bernard, CRPMEM Guadeloupe ; Valentine André, Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Guyane

Présentation générale

La thématique des interactions entre activités de pêche et tortues marines a tenu une place importante dans les deux précédents colloques du GTMF. En 2015 les coordinateurs du sous-groupe sur les captures accidentelles ont émis des recommandations pour faire avancer le traitement de cette problématique, et force est de constater que les recommandations ressemblent beaucoup à celles faites 5 ans lors du colloque de 2010. En effet nous constatons que peu de nouveaux projets 'bycatch' arrivent à voir le jour dans nos différents territoires. Nous nous demandons régulièrement pourquoi.

Lors de la session et de l'atelier dédiés aux interactions entre tortues marines et activités de pêche du colloque 2018 nous allons nous remettre en question : quelles sont les difficultés rencontrées par les parties prenantes pour exécuter de nouveaux projets sur les territoires ? Nous avons des idées mais il sera important, nous le pensons, d'arriver à une analyse plus fine des points de blocage qui nous empêchent de tenir nos engagements, ou du moins les retardent. De ce fait nous proposons une session et un atelier comportant 3 phases :

- La première phase mettra l'accent sur l'évolution de la situation dans chacun de nos territoires. Elle s'attachera aussi à décrire les avancées en matière de gestion des captures accidentelles de tortues développées ailleurs dans le monde.

- La phase 2 sera consacrée à rapporter les difficultés rencontrées dans chaque territoire français. Nous pourrions alors arriver à un constat partagé des problèmes de nature collective et des problèmes au cas par cas. Cela va nous permettre de créer une feuille de route par territoire ce qui, nous l'espérons, sera plus pertinente pour nos membres

- En atelier restreint, nous procéderons ensuite à une analyse des différentes mesures FEAMP qui pourraient contribuer à des mesures de réduction des captures accidentelles. Cela permettra d'identifier ensemble quelles mesures sont adaptées ou non à chacun des problèmes/solutions, territoires/porteurs de projet.

Attendus de l'atelier

Une feuille de route par territoire avec les mesures FEAMP adaptées ainsi que les recommandations sur le montage/portage par territoire.